

Trajet de soins insuffisance rénale chronique



azdelta

Uw ziekenhuis.

Chère patiente, Cher patient,

Lorsque vos reins ne fonctionnent plus suffisamment, de nombreuses questions s'imposent à vous. La vitesse à laquelle les fonctions rénales évoluent peut varier d'une personne à l'autre et d'une maladie à l'autre (de quelques mois à plusieurs années). Moins vos reins fonctionnent correctement, plus les symptômes deviennent importants, alors qu'ils étaient très discrets au début de la maladie.

Un trajet de soins est prévu pour l'insuffisance rénale chronique. Cette brochure a pour but de vous en expliquer les conditions et les avantages. Si vous avez encore des questions après avoir lu cette brochure, n'hésitez pas à nous contacter. Nos coordonnées figurent au dos de la brochure.

L'équipe de la dialyse

1 Symptômes de l'insuffisance rénale chronique

Les symptômes de l'insuffisance rénale chronique sont directement liés à la perte des différentes fonctions rénales:

- accumulation de déchets dans le sang: fatigue, perte d'appétit, nausées, vomissements, atteinte des nerfs, troubles du rythme cardiaque, ...
- dérégulation des concentrations de sel, de calcium et d'eau dans le sang: hypertension artérielle, difficultés respiratoires, crampes musculaires, troubles du rythme cardiaque, ...
- déficit en hormone rénale: anémie, hypertension artérielle, troubles du métabolisme calcique, destruction osseuse, ...

L'insuffisance rénale chronique étant une maladie progressive, il arrive un moment où l'accumulation de déchets, d'eau et de certains sels met en péril la survie. Il devient alors souvent nécessaire d'instaurer un traitement de substitution: dialyse ou transplantation.



Conditions du trajet de soins

Pour entrer en ligne de compte pour un trajet de soins, vous devez remplir plusieurs conditions. Ces conditions sont de deux types: les conditions médicales et les autres conditions. Votre médecin se fera un plaisir de vous fournir de plus amples explications à ce sujet.

Conditions médicales

Vous pouvez entamer un trajet de soins si vous souffrez d'une insuffisance rénale chronique:

- à partir d'un stade sévère (GFR < 45) défini à deux reprises par analyse sanguine

et/ou

- avec une protéinurie de plus de 1 g/jour, définie à deux reprises par une analyse d'urine

Vous devez:

- avoir plus de 18 ans
- ne pas être en dialyse ni avoir subi de transplantation rénale
- être capable de vous rendre à une consultation

Autres conditions

- Signer un contrat de trajet de soins à l'occasion d'une consultation chez votre médecin généraliste et votre spécialiste.
- Faire gérer votre dossier médical global par votre médecin généraliste.
- Avoir au moins deux contacts (consultation ou visite) par an avec votre médecin généraliste.

- Avoir au moins une consultation par an chez votre spécialiste.

3

Avantages d'un trajet de soins

Le trajet de soins vous offre plusieurs avantages en tant que patient. Les principaux sont les suivants:

- Vos consultations chez votre médecin généraliste et chez le spécialiste de votre maladie sont remboursées intégralement par la mutuelle pendant la durée du trajet de soins.
- Vous recevez toutes les informations nécessaires pour gérer au mieux votre maladie (mode de vie sain, médicaments, contrôle médical régulier, ...) au moyen d'un plan de soins personnel.
- Vous avez accès à du matériel spécifique, à des consultations chez un diététicien, un podologue, un éducateur en diabétologie, ...
- Vous avez la garantie que votre médecin généraliste et votre spécialiste collaborent étroitement dans la prise en charge, le traitement et le suivi de votre maladie, en fonction de votre situation spécifique.
- Le trajet de soins contribue à des soins de qualité.

Dans le cadre du trajet de soins insuffisance rénale chronique en particulier, vous avez droit à une intervention forfaitaire lors de l'achat d'un tensiomètre validé prescrit par un médecin généraliste. Vous pouvez vous procurer le tensiomètre en pharmacie ou par d'autres canaux agréés par l'INAMI, notamment la boutique de soins à domicile de la mutuelle.

4

Consultations

Désormais, les visites de votre médecin généraliste (à domicile) entrent également en ligne de compte pour conserver vos avantages du trajet de soins. En d'autres termes, si vous ne pouvez plus vous déplacer au cours de votre trajet de soins, deux visites de votre médecin généraliste par an vous

permettent de garder les avantages de votre trajet de soins.

Si vous avez commencé une hémodialyse dans un centre d'hémodialyse au cours de votre trajet de soins, vous n'êtes plus obligé de consulter votre spécialiste (qui peut signer un contrat de trajet de soins insuffisance rénale chronique). Les visites chez le médecin généraliste (deux visites par an) doivent toutefois être maintenues.

Si vous avez commencé une dialyse péritonéale au cours de votre trajet de soins, un forfait pour la dialyse péritonéale dans un hôpital (lors de la formation du patient à l'autodialyse ou lors de l'hospitalisation du patient) est pris en compte comme consultation chez le spécialiste.

Si vous avez été admis à l'hôpital au cours de votre trajet de soins insuffisance rénale chronique, cette hospitalisation est prise en compte comme consultation chez le spécialiste. Vous pouvez la prouver à l'aide de la facture de l'hôpital.

Si vous résidez dans une maison de repos ou dans une maison de repos et de soins et ne pouvez plus vous rendre à la consultation du spécialiste pour des raisons médicales, une visite du spécialiste est également valable comme consultation. Vous pouvez le démontrer par le paiement des honoraires.

Remarque

- Vous devez consulter votre spécialiste au moins une fois par an (sauf si vous avez commencé une hémodialyse)
- Seules les consultations sont remboursées intégralement (au tarif INAMI), pas les visites.

5 Comment conclure un contrat de trajet de soins ?

Le contrat est un engagement écrit.

Il doit être signé par trois personnes:

- vous-même
- votre médecin généraliste
- votre spécialiste

Votre médecin généraliste enverra un exemplaire du contrat signé à votre mutuelle.

Le trajet de soins commence à la date où la mutuelle reçoit l'exemplaire signé.

Le médecin-conseil de la mutuelle vous informe ainsi que vos médecins du début du contrat.

Vous êtes entièrement libre de déterminer si et quand vous concluez un contrat de trajet de soins. Parlez-en à votre médecin généraliste ou à votre spécialiste.

6 Travailler à votre santé

Une bonne prise en charge de votre maladie rénale vous garantit une vie plus longue et en meilleure santé. Cette approche peut fortement ralentir l'évolution de votre maladie rénale, préserver le fonctionnement de vos reins aussi longtemps que possible et réduire votre risque de maladies cardiovasculaires.

7 Que pouvez-vous faire ?

Vos objectifs personnels constituent le fil conducteur de la prise en charge de votre maladie rénale.

Il est important que vous suiviez correctement le plan de soins concret de votre trajet de soins.

Mode de vie sain

- faire de l'exercice physique régulièrement
- arrêter de fumer
- manger sainement
- perdre du poids si nécessaire
- ne pas prendre de médicaments (antidouleurs, p. ex.) sans avis médical: ils peuvent être nocifs pour vos reins

Suivi et traitement

- glycémie
- tension artérielle
- cholestérol et graisses dans le sang
- protéinurie
- anémie
- état de vos os et de vos articulations
- tabagisme: arrêter de fumer
- régime adapté: avec l'aide d'un diététicien expérimenté afin de prendre les médicaments nécessaires comme prescrit

Contrôle sanguin

Votre spécialiste et votre médecin généraliste déterminent la fréquence des contrôles sanguins. Suivez bien ces accords.

Contrôle

Rendez-vous aux contrôles afin de détecter les complications dans d'autres organes.

Vaccinations

Faites-vous vacciner contre la grippe, l'hépatite et les pneumocoques, en concertation avec votre médecin.

Contact

CAMPUS RUMBEKE

Dispatching dialyse

Tél. : 051 23 38 98

e dialysermt@azdelta.be

www.azdelta.be

Source : service de néphrologie

Médecins

Dr Gert De Schoenmakere

Dr Bart Maes

Dr Thomas Malfait

Dr Hans Schepkens

Dr An Vanacker

Dr Ignace Vandewiele